

L'attrait du « neuf »

Daniel Carrier

Number 26, Winter 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18454ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Carrier, D. (1985). L'attrait du « neuf ». *Continuité*, (26), 35–35.

L'ATTRAIT DU «NEUF»

La banalisation de l'architecture traditionnelle québécoise et les programmes de subvention à la restauration . . .

En réalisant son inventaire architectural de la Beauce en 1980, la Société du patrimoine des Beaucerons (SPB) fit une constatation inquiétante: presque tous les édifices de certaines zones bien définies du secteur ancien de Saint-Georges avaient été dépouillés des éléments architectoniques (fenêtres, portes, chambranles et revêtements) permettant de les dater et de la situer dans l'histoire, alors que ceux d'autres zones étaient pratiquement intacts. La Société poussa plus loin son enquête . . .

UNE ARCHITECTURE BANALISÉE

Nous avons été surpris de constater que les zones où les édifices étaient mutilés, correspondaient au périmètre des programmes d'amélioration de

Exemple de rénovations qui pourraient être proposées. Ici, le petit déclin américain en bois a été remplacé par un déclin en vinyle de même largeur. Les chambranles ont été conservées. Malheureusement, il n'existait pas de fenêtres à six carreaux pour remplacer les anciennes. (photo: D. Ross, SPB)



quartiers, gérés par les municipalités et subventionnés par les gouvernements fédéral (Société centrale d'hypothèque et de logement ou SCHL) et provincial (Société d'habitation du Québec ou SHQ). Depuis, la crise énergétique a entraîné la création de programmes d'isolation des maisons et la crise économique, celle des multiples programmes de rénovation (Loginove, Équerre, etc.) ayant pour but la relance de l'industrie de la construction, moteur de notre économie.

Accueillis favorablement comme des créateurs d'emplois au niveau des municipalités, ces programmes ont été appliqués par des fonctionnaires municipaux non sensibilisés à la conservation du patrimoine. D'une maison défraîchie, on croyait faire une maison «neuve» en la recouvrant d'aluminium ou de masonite, jusqu'aux fenêtres pleines verre dépouillées des chambranles et des moulures qui les entouraient. Souvent, on poussait la coquetterie jusqu'à mettre de la fausse pierre en plastique autour de la porte de façade. Rendues méconnaissables, ces

maisons semblent aujourd'hui ni anciennes ni contemporaines.

Les autres régions du Québec ayant bénéficié des mêmes programmes de subvention, les constatations faites dans la Beauce doivent être valables pour tout le Québec. Ce type d'intervention rapide et massive est en grande partie responsable de la banalisation de 70% de l'architecture traditionnelle québécoise depuis quinze ans.



Maison à demi-transformée permettant de voir le type de modifications que l'on réalise généralement. La planche à feuillure du rez-de-chaussée a été remplacée à l'étage par le déclin de vinyle. Les fenêtres ont perdu leurs caractéristiques permettant la datation de l'édifice. Les encadrements ont tout simplement disparu. (photo: G. Bédard, SPB)

ENSEIGNER LA RÉNOVATION

Encore une fois, la collaboration entre ministères aurait été souhaitable. Le ministère des Affaires culturelles (MAC) aide présentement à réaliser un programme d'initiation à l'architecture ancienne pour les fonctionnaires municipaux ou provinciaux chargés d'appliquer les programmes. S'inspirant de notre expérience, l'énumération qui suit, suggère des interventions pouvant améliorer la situation actuelle.

Un guide facile d'utilisation, recommandant des méthodes de travail et des matériaux de substitution s'adaptant bien à chaque type de maison, rendrait

de grands services à la population. Des recommandations aux fabricants de revêtements et de fenêtres pourraient les amener à créer des produits qui s'adaptent mieux aux maisons anciennes. Une telle politique devrait tenir compte de l'ensemble architectural à sauver de toute urgence, en proposant des solutions faciles à appliquer. Il ne s'agit pas de suggérer de grandes restaurations devant répondre à tous les critères de la

Charte de Venise, mais de donner des trucs qui permettraient l'intégration à l'ensemble.

Par exemple, lorsqu'on doit ajouter un revêtement extérieur qui n'a pas besoin d'être peint, le faire avec un petit déclin ou une planche à feuillure en vinyle qui reproduit l'ancien revêtement. Ces matériaux existent déjà, mais ils ne sont pas assez connus. De plus une maison ayant gardé son caractère vaudra beaucoup plus cher sur le marché immobilier; c'est donc un argument très convaincant.

Si de telles propositions étaient mises en oeuvre, les groupes de conservation du patrimoine, qui survivent à même les maigres subventions du programme de diffusion des connaissances du MAC, se sentiraient plus appuyés par le Ministère dans une lutte qui ressemble à celle de David contre Goliath. ■

Daniel Carrier

Historien de l'art et directeur de la Société du patrimoine des Beaucerons.